Île-de-France, Seine-et-Marne
Melun
3 avenue du Général-Leclerc

villa Rosa-Bonheur

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77000471
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : villa Rosa-Bonheur

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1985, AY, 184

Historique

Au sein du lotissement de l'Ermitage, les villas les plus importantes sont élevées en bordure de la route de Fontainebleau (actuelle avenue du général Leclerc). La villa Rosa-Bonheur (appellation récente) se distingue ainsi par sa taille et le raffinement de sa décoration (ferronnerie, verrières). La plaque de l'architecte qui l'a construite vers 1935-1940 est encore visible sur le muret de clôture : il s'agit de Maxime Verdeaux. En 2001-2002, le jardin qui s'étendait derrière la villa a disparu lors de la construction d'un immeuble résidentiel sur la rue Rosa-Bonheur.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Maxime Verdeaux (architecte, signature)

Description

La simplicité du plan au sol, rectangulaire, est masquée par un jeu sur les élévations, et notamment sur les toitures : la partie centrale de la villa est couverte par un toit à croupe ; mais en façade, un toit terrasse percé d'une verrière est encadré par un toit en pavillon (à gauche) et un toit à longs pans brisé (à droite). Le décor de la villa est raffiné, avec des ferronneries assorties et une verrière circulaire percée dans le plafond du vestibule.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; faux pan de bois
Matériau(x) de couverture : tuile plate
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré
Type(s) de couverture : toit en pavillon ; toit à longs pans brisés ; appentis ; croupe ; pignon couvert

Décor

Techniques : vitrail, ferronnerie
Représentations : ornement ; oiseau ; paysage
Précision sur les représentations :

Décor purement ornemental sur les éléments en ferronnerie : garde-corps, porte d'entrée, rampe d'escalier. Dans une pièce du rez-de-chaussée, deux fenêtres-hublots sont ornées d'une vitre avec décor gravé à l'acide : oiseaux en vol à droite, paysage à gauche (non photographié).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Liens web

- /dossinventaire/pdf/IA77000471.pdf : /dossinventaire/pdf/IA77000471.pdf

Illustrations

Vue de la façade.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20037700637VA

Elévation latérale sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20037700639XA

La verrière zénithale du vestibule.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20037700640XA

L'escalier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20037700642XA

L'escalier : détail de la rampe en ferronnerie.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20037700644XA

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue de la façade.

IVR11_20037700637VA
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2003
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Elévation latérale sud.

IVR11_20037700639XA
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2003
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La verrière zénithale du vestibule.

IVR11_20037700640XA
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2003
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'escalier.

IVR11_20037700642XA
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2003
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'escalier : détail de la rampe en ferronnerie.

IVR11_20037700644XA
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2003
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation